

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 14614 - 1989 B 00068 - 349 018 218 - ETUDE MONTAGE
DISTRIBUTION APPAREILS REGULATION ET REPRESENTATIO

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AMO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Rue des frères Montgolfier 95500 GONESSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 9 0 1 8 2 1 8 0 0 0 4 1

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA		AC		
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 870	AG	33 870	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 319	AK	1 319	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	9 987	AQ	9 987	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	113 853	AS	108 534	5 318
	Autres immobilisations corporelles	AT	86 130	AU	47 073	39 056
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	7 774	CV	7 622	152
	Autres participations	BB	84 254	BC	84 254	
	Créances rattachées à des participations	BD		BE		
	Autres titres immobilisés	BF		BG		
	Prêts	BH	5 207	BI		5 207
	Autres immobilisations financières*	BJ	342 399	BK	292 663	49 735
TOTAL (II)		BL	187 275	BM		187 275
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BN	131 000	BO		131 000
	En cours de production de biens	BP		BQ		
	En cours de production de services	BR	75 400	BS		75 400
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU		
	Marchandises	BV		BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	332 429	BY	95 487	236 942
	CRÉANCES	BZ	6 210	CA		6 210
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC		
	Autres créances (3)	CD	11 135	CE		11 135
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	360 995	CG		360 995
Comptes de régularisation	DIVERS	CH	5 715	CI		5 715
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CJ	1 110 161	CK	95 487	1 014 674
	Disponibilités	CW				
	Charges constatées d'avance (3)*	CM				
	TOTAL (III)	CN				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CO	1 452 560	1A	388 150	1 064 410
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		
Immobilisations :						

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 96 250)			DA	96 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	10 750	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9 570	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	613 112	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 571	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	749 255	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	88 031	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	116 014	
	Dettes fiscales et sociales			DY	109 216	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 892	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	315 154		
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 064 410		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	315 154	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMO

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	43 018	FB	83 876	FC	126 895
	Production vendue { biens * services *	FD	1 372 514	FE	61 924	FF	1 434 439
		FG	860	FH		FI	860
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 416 393	FK	145 801	FL	1 562 195
	Production stockée*					FM	(37 350)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 170
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 994
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 533 010
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	39 552
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	587 655
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	24 632
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	313 555
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 788
	Salaires et traitements*					FY	249 011
	Charges sociales (10)					FZ	75 856
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*				GA	16 007
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	95 487
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	6 365
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	1 423 914
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GG	109 096
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GH	
	PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI	
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ	
		Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	
		Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	
		Différences positives de change				GM	
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
		Total des produits financiers (V)				GO	
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GP	
		Intérêts et charges assimilées (6)				GQ	91 877
		Différences négatives de change				GR	1 574
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	
		Total des charges financières (VI)				GT	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	93 451
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(93 451)
						GW	15 644

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AMO

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 500	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	(90)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 096	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 006	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 493	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 566	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 556 510	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 536 938	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	19 571	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	13 317
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 170	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	(90)			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 096			
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 500		
		15 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 064 410 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 572 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	35 190			35 190
Immobilisations corporelles	220 301	43 905	54 234	209 972
Immobilisations financières	97 085	153		97 237
Total	352 576	44 058	54 234	342 399
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	35 190			35 190
Immobilisations corporelles	189 726	16 008	40 137	165 596
Immobilisations financières		91 877		91 877
Total	224 916	107 885	40 137	292 664
ACTIF NET				49 736

Immobilisations financières

La filiale à 50 % Societe nouvelle des ateliers burban a ete placée en liquidation judiciaire en date du 19/10/2022

Le risque pour la societe est de 206 460 euros se decompose comme suit :

- valeur des titres : 7 622 euros
- creance liée aux participations : 84 254 euros
- creance client : 114 584 euros

Toutefois la direction de l'entreprise n'a pas souhaité provisionner ce risque car :

- Un expert a été nommé afin de déterminer le montant de l'indemnité d'éviction pouvant revenir à la SNAB à la suite de la cession par le propriétaire des ateliers.
- La Snab dispose de matériels à céder

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 433 818 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	84 255		84 255
Prêts			
Autres	5 208		5 208
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	332 430	332 430	
Autres	6 211	6 211	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 715	5 715	
Total	433 818	344 356	89 462
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 250,00 euros décomposé en 3 125 titres d'une valeur nominale de 30,80 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 315 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	88 032	88 032		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 014	116 014		
Dettes fiscales et sociales	109 217	109 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 892	1 892		
Produits constatés d'avance				
Total	315 155	315 155		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	45 665			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
fournis.fact.non parvenue	878
conges a payer	16 728
Prime à payer	15 673
org.soc. ch./conges payes	5 845
org.soc. charges a payer	2 682
Total	41 806

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constat.d avance	5 715		
Total	5 715		

ATELIER MONTAGE OUTILLAGE – A.M.O.

**Société par Actions Simplifiée au capital de 96.250 Euros
1 Rue des Frères Montgolfier
95500 GONESSE**

349 018 218 RCS PONTOISE

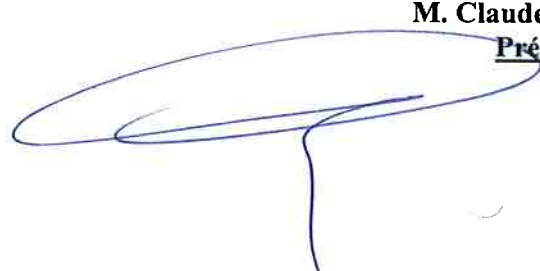
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ORIGINES 1. Report à nouveau antérieur 2. Résultat de l'exercice 3. Prélèvement sur les réserves		19.571 €
AFFECTATIONS 1. Affectations aux réserves Réserve légale Autres réserves Réserve spéciale 2. Dividendes 3. Autres 4. Report à nouveau	55 € 19.516 €	
TOTAUX	19.571 €	19.571 €

M. Claude TIBI
Président



ATELIER MONTAGE OUTILLAGE – A.M.O.

**Société par Actions Simplifiée au capital de 96.250 Euros
1 Rue des Frères Montgolfier
95500 GONESSE**

349 018 218 RCS PONTOISE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 7 JUIN 2024**

RESOLUTION D'AFFECTATION ADOPTEE

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, considérant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élève à 19.571 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- à la « Réserve Légale », une somme de 55 €
de telle sorte qu'elle se trouve dotée intégralement
- le solde au compte « Autres Réserves », soit 19.516 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. Claude TIBI
Président

